

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



COMMUNE DE CHAVANNES-DE-BOGIS



COMMUNE DE FOUNEX

Conformément aux dispositions légales et notamment à l'article 7b de la loi du 30 novembre 1964 sur la distribution de l'eau (LDE), ainsi que celles de la loi forestière vaudoise (LVLFo), les Municipalités des communes de Chavannes-de-Bogis et de Founex soumettent à l'enquête publique, pour le compte des Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE) :

La réalisation de travaux de fouilles d'eau potable et de défense incendie entre le complexe de Balessert et la Versoix, et réalisation d'une nouvelle chambre de liaison au Chemin du Poste. La longueur totale des fouilles est de 1'580 m environ.

Le dossier est déposé au Greffe municipal des communes **du 24.07.2026 au 24.08.2026.**

Durant cette période, les observations ou oppositions qu'il pourrait susciter devront être consignées par lettre recommandée adressée aux Municipalités territoriales concernées ou être inscrites directement sur la feuille d'enquête.

Les Municipalités